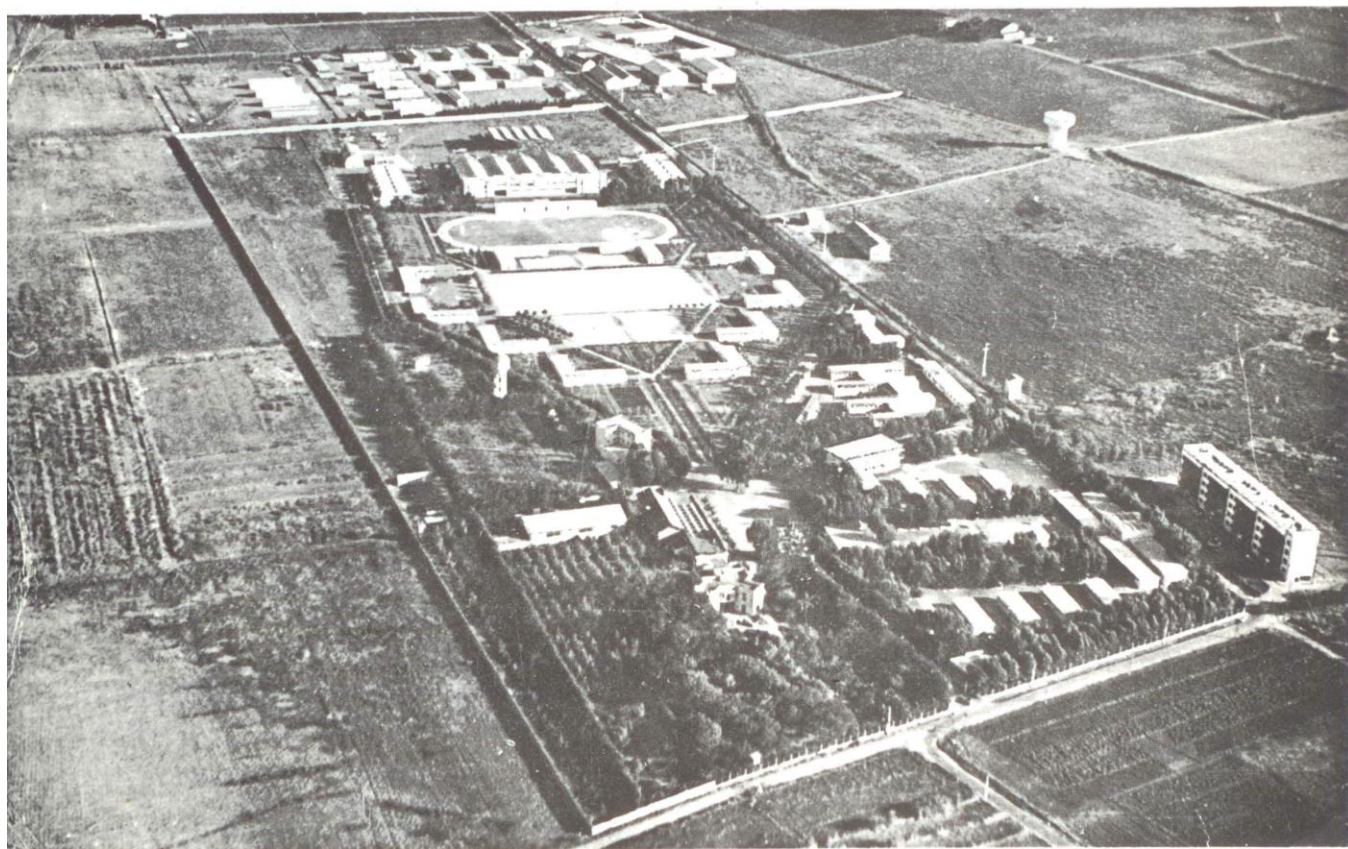




CAP MATIFOU



Journal des Anciens Elèves et des Personnels
de l'**ENPA**

VOUS RECONNAISSEZ-VOUS ?
PROMO 47-50 - CLASSE 1^e C
(Photo prise en novembre 47)

*



De gauche à droite et de haut en bas :

En haut : NADAL, PERDRIGEAT, PAYNO, ROUSSILLO, SANCHEZ, PERSOHN, PIALAT, TALTAVULL, SARTHOU, PICCONI.

Au centre : THOMAS, OLIVES, SAMPIERI, TORRES, ROUSSILLO, SEGALIE, OLLER, PONS, ROLL, SANCHEZ, ROMEDENNE.

En bas : NECROUF, WIND, TUR, TERRE, MUNOZ, ZAMORA, VANAUD, POULAILLON, TEISSIER.

SOMMAIRE

- Vous reconnaissez-vous ?
- Editorial
- Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration
- Allocution de Monsieur MALATERRE à l'A.G. du 3 juin
- 180 personnes au rendez-vous de St-Ferréol
- Cérémonie de remise des diplômes et des prix 21 février 1959
- La pêche aux lignes mortes
- 2 tout 1 peu
- Fendez-vous la pipe
- Changement d'adresses
- Additif à l'annuaire

**JOURNAL DES ANCIENS ELEVES
ET DES PERSONNELS DE L'E.N.P.A.**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Marc TALTAVULL

Garage Nicolas, route de St-Cyr - 83150 BANDOL

IMPRIMEUR

PAPETERIE MARSEILLAISE

1, impasse de Montbard - 13004 MARSEILLE

SIEGE DE L'ASSOCIATION

Luc SAID

309, route de Bandol - 83110 SANARY

Correspondance, cotisations et nouvelles adresses
à adresser à :

Roger CRISIAS

Villa Cheragas, 520, rue Curet-Bas
83140 SIX-FOURS

*Servi gratuitement
aux membres de l'Association*



**Lettre ouverte à
Monsieur l'Ingénieur Général
Jacques MARTIN
36, rue de Penthièvre
75008 Paris**

Mon Général,

Je suis heureux de vous demander, au nom de tous les membres du Conseil d'Administration qui se sont réunis à l'Assemblée Générale du 3 juin 1979 à St-Ferréol, de bien vouloir accepter la Présidence d'Honneur de l'Amicale des Anciens Elèves et du Personnel de l'E.N.P.A.

Vous trouverez dans le compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration, les décisions adoptées en réponse aux questions posées à l'ordre du jour. Parmi celles-ci l'une d'elles concerne la réunion du C.A. qui se faisait habituellement au siège de l'Amicale. Désormais, celle-ci se fera comme pour l'Assemblée Générale, par roulement dans les trois régions respectives.

Pour donner un peu d'animation à la région « Nord », nous pensons qu'il serait souhaitable que celle-ci inaugure ce cycle. J'espère avoir le plaisir de vous revoir cet été sur la « côte », afin d'essayer de jeter les bases de cette réunion. Dans le cas contraire, nous espérons que vous voudrez bien participer au prochain Conseil d'Administration fin décembre.

Vos suggestions constructives sont toujours très attentivement reçues et étudiées. Votre point de vue, ainsi que l'a rappelé Monsieur MALATERRE, dans son allocution, étant identique, à celui vers lequel tendent nos efforts.

Vous avez eu l'amabilité de nous communiquer une première liste d'anciens élèves de l'école pour la période allant de 1946 à 1960

En vous exprimant notre gratitude pour tous vos efforts en faveur de l'Amicale, nous espérons que vous voudrez bien accepter la décision du Conseil d'Administration, et vous prions, Mon Général, de croire à notre indéfectible attachement.

R. CRISIAS ■

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DIMANCHE 3 JUIN 1979 A REVEL

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration

*

La séance est ouverte à 10 h 30, par Monsieur MALATERRE, Président d'Honneur, qui passe ensuite la parole à Monsieur CRISIAS. Après avoir constaté avec satisfaction la présence des membres du Conseil d'Administration suivants :

M^{me} AYMANT Angèle ; MM. ADJEDJ Henri ; AKRICH Elie ; BARBIER Paul ; DANET Pierre (remplaçant M. CASTEX) ; GARDIOLA Robert ; GIRARD Jean ; MALATERRE Philippe ; PONS Fernand ; SAID Luc ; SEGUI Emile ; TALTAVULL Marc.

Le quorum étant très largement dépassé, M. CRISIAS déclare le Conseil en état de siéger.

M. CRISIAS regrette tout particulièrement l'absence de Monsieur l'Ingénieur Général Jacques MARTIN, et lui exprime sa gratitude pour avoir bien voulu lui adresser son pouvoir, ainsi que Messieurs BRUN Louis, CASTEX, CORTES Michel, DELAYE Claude, DELIA Camille, ECK Paul, GUILABERT Yvon, LLINARES François, SEBASTIEN Edgar.

Il remercie également les nombreux adhérents qui lui ont adressé leur pouvoir.

Monsieur CRISIAS donne rapidement les dernières nouvelles concernant notre association.

Il précise que le nombre total des adhérents inscrits à ce jour se monte à 442 ; répartis de la façon suivante : « S.W. » 117 ; « Nord » 156 ; « S.E. » 169.

soit environ le 1/3 de l'effectif total des anciens élèves de l'E.N.P.A., des années 1945 à 1962.

Il constate avec regret que sur ces 442 adhérents, 16 n'ont pas payé leur cotisation 77-78 se répartissant ainsi :

5 pour la région Nord

6 pour la région S.E.

5 pour la région S.W.

Monsieur MALATERRE demande à M. CRISIAS de communiquer au Conseil les noms de ces retardataires, afin que les responsables régionaux essayent de la récupérer.

En ce qui concerne la cotisation 1979, 167 adhérents ne l'ont pas encore réglée ; soit un trou dans la caisse de 8.350 F.

La région « Nord » obtient le pourcentage le plus élevé des retardataires, avec 42,3 % ; le « S.W. », par contre a le pourcentage le plus faible avec 33,3 %.

Monsieur CRISIAS pense que le fait d'avoir envoyé la carte d'adhérent à tout le monde, au début de l'année, a créé quelques confusions dans les esprits.

Monsieur MALATERRE pense que cette astuce qui consiste à envoyer la carte à tout le monde est plutôt néfaste.

TALTAVULL, explique les raisons pour lesquelles, il a envoyé la carte d'adhérent avec le journal au début de l'année. Economies d'envoi, (argent et temps), incitation pour les adhérents à payer leur cotisation.

Monsieur CRISIAS, cite le cas de VANAUD René qui lui a téléphoné dernièrement pour savoir s'il avait payé ou non sa cotisation pour l'année 79 ; apprenant que celle-ci n'avait pas été réglée, il rétorqua que pourtant, il avait sa carte 1979.

Cette question n'étant pas inscrite à l'ordre du jour, aucun vote ne sanctionne les délibérations.

La liste des adhérents qui n'ont pas encore payé leur cotisation 79, a été transmise à SEGUI Emile du S.W. qui la fera parvenir aux responsables des trois régions après usage.

La première question inscrite à l'ordre du jour est abordée.



1. **La réforme du Conseil d'Administration** : étude prospective d'un projet de rédaction à soumettre à l'A.G. de 1980 ; année d'expiration de l'actuel C.A., le 25 mai 1980.

Le futur C.A. sera élu pour trois ans. Le renouvellement de ses membres élus, a lieu par tiers. Le nom des membres sortants aux deux premiers renouvellements partiels sera tiré au sort.

Les membres sortants sont rééligibles (extrait des Statuts de l'Amicale, Art. 7).

Le nombre des conseillers est actuellement non conforme aux statuts ; ceux-ci faisaient état de 20 conseillers au lieu de 29.

Nous devons faire un choix du nombre des conseillers.

- a) en fonction du nombre d'adhérents dans chaque région.
 - b) en fonction du nombre des départements dans chaque région.
 - c) partage uniforme de conseillers pour les trois régions
- Monsieur MALATERRE Raoul, propose l'instauration de la proportionnelle comme pour les élections européennes, il est favorable à la première solution : AKRICH, pense également que la première solution est la meilleure. Le choix du nombre des conseillers en fonction du nombre d'adhérents dans chaque région est adopté à l'unanimité. Le nombre de conseillers sera de 20 ou 21, afin de respecter les statuts.

La présence du tiers de membres du Conseil d'Administration étant nécessaire pour la validité des délibérations, les réunions seraient plus faciles, avec le tiers de 21, qu'avec le 1/3 de 29 ou 30.

TALTAVULL pense qu'il est normal que les trois régions soient équitablement représentées. Il demande des précisions sur le futur C.A. - Monsieur CRISIAS, précise que l'actuel C.A. de 29 membres fonctionnera jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui aura lieu à la Pentecôte 1980.

De nouvelles élections au scrutin secret auront lieu à cette date. Dans le journal de fin décembre 1979 ou début janvier 1980 les futurs candidats seront avisés d'avoir à s'inscrire et transmettre leur candidature au Bureau Central. Un rappel paraîtra dans le journal d'avril. Toutes les candidatures devront obligatoirement parvenir au bureau central un mois avant la date de l'Assemblée Générale annuelle.

Dans le but de diminuer le remboursement des frais de déplacement, Monsieur CRISIAS, propose que le nombre de conseillers de la région qui accueille, ait un nombre de délégués supérieur à celui des deux autres.

HADJEDJ, approuve et propose que le C.A. qui avait lieu habituellement au siège de l'Amicale, fasse une rotation similaire à celle de l'A.G.

Diverses solutions sont proposées, pour que le quorum soit atteint. Une nécessité s'impose à savoir la présence obligatoire du président actif, du secrétaire général et du trésorier.

Monsieur CRISIAS souligne, que dans l'état actuel de nos finances, nous ne pouvons nous permettre de gros écarts tant que les rentrées de cotisations sont ce qu'elles sont.

HADJEDJ approuve.

Une suggestion plus sage est soumise alors pour faire face aux frais de voyage du S.E. trajet effectué en voiture, pour quatre personnes. Les frais de route étant intégralement remboursés au propriétaire de la voiture, et peut-être une participation aux frais d'hébergement. Cette question étant valable pour le S.E. En ce qui concerne les deux autres régions celle qui reçoit devra s'assurer que le quorum soit atteint c'est-à-dire 9 membres.

En 1980 le problème du quorum sera plus facile à résoudre avec 21 membres soit 7 membres au maximum.

Cette dernière proposition est adoptée à l'unanimité.

Luc SAID, donne ensuite lecture de la situation financière du 30 mai 78 au 31 décembre 78, ensuite celle du 1^{er} janvier 79 au 30 avril 79.

La deuxième question concernant l'application du remboursement des frais de déplacement, ayant été traitée précédemment, le Conseil passe à l'examen de la question suivante :

3^e question : demande d'autorisation de retraits de fonds du compte de la Caisse d'Epargne de Sanary pour faire face éventuellement à un découvert du compte bancaire si les rentrées des cotisations persistent dans leur lenteur actuelle. M. CRISIAS, espère que l'effort des Bureaux Régionaux suffira à faire entrer les cotisations en retard, au compte de l'Amicale. Il pense qu'il ne sera pas nécessaire en freinant un peu les dépenses,

d'avoir recours aux fonds déposés à la Caisse d'Epargne de Sanary.

Autorisation accordée à l'unanimité.

4^e question : Election du Bureau Central.

A l'unanimité le Bureau Central est reconduit dans sa composition actuelle jusqu'au 25 mai 1980.

Monsieur CRISIAS, remercie les membres du Conseil d'Administration pour l'esprit de coopération dont ils ont fait preuve et leur donne rendez-vous au prochain C.A. qui aura lieu à Paris fin décembre.

C'est alors que le Président d'Honneur, Monsieur MALATERRE, annonce qu'il a une question à soumettre au Conseil, tendant à proposer au Général MARTIN de bien vouloir accepter la Présidence d'Honneur de l'Amicale, lui-même devenant Président d'Honneur Fondateur.

Tous les membres du Conseil saluent avec enthousiasme cette proposition et l'adoptent à l'unanimité.

Il est 12 h 30, tous les conseillers se dirigent vers la salle du restaurant où va se dérouler l'A.G. en présence de tous les adhérents présents et écouter l'allocution de Monsieur MALATERRE.

Le Président actif

SITUATION FINANCIERE du 30 mai 78 à décembre 78

Situation au 1 ^{er} 6.....	15.743,17
Recette de l'exercice	5.360,00
Total	21.103,17
Dépenses de l'exercice	
Divers	663,85
Timbres	818,16
Papeterie	73,70
Journal	7.632,24
Retrait pour dépôt à la Caisse d'Epargne de Sanary le 21.8.78	10.000,00
Total	19.187,85
Reste en compte à la B.P.	1.915,22

SITUATION FINANCIERE PROVISOIRE 1979 du 1 janvier au 30 avril

Situation provisoire au 1 ^{er} 10.	1.915,22
Recette de l'exercice	11.930,00
Total	13.845,22
Dépense de l'exercice	
Frais de secrétariat	140,50
Timbres	1.210,10
Frais de circulaires	712,30
Journal	1.975,68
Total	4.038,58
Reste en compte B.P.	9.806,64



Les participants à l'Assemblée générale - on reconnaît Madame AYMANT, Messieurs DANET, SEGUI, TUMINARO, BUFFIN, GUARDIOLLA, MALATERRE Philippe, GATTO, TALTAVULL, GIRARD, BARBIER, ADJEDJ, AKRICH, PONS, SAID.



ALLOCUTION DE M. MALATERRE A L'A.G. DU 3 JUIN A ST-FERRÉOL

Mes amis, mes chers amis,

Je ne vous cache pas la joie que j'éprouve à me retrouver au milieu de vous. Des empêchements majeurs m'avaient interdit d'assister à votre dernière réunion, j'en ai été consterné.

C'est le Bureau Régional du Sud-Ouest qui nous accueille aujourd'hui, je le félicite en la personne de son animateur BUFFIN André, pour avoir pris en charge l'organisation de la réunion du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale, c'est une lourde charge dont nous le complimenterons.

Nous l'assurons à l'avance de notre satisfaction devant un menu dont le choix et la composition sont dignes de Lucullus.

Je manquerais à mon devoir si j'omettais d'ajouter qu'il est difficile de faire un choix plus séduisant que le cadre de Saint-Ferréol.

Je salue notre Président actif, Monsieur Crisias, ainsi que son commando, Marc Taltavull et Luc Said.

C'est à eux que nous devons l'évolution ascendante de notre Amicale, elle se mesure par le nombre de ses membres. Démarrage initial : 12, effectif actuel : 442. Compte tenu de la statistique effectuée récemment, l'ENPA a compté un total de 1.500 élèves. Nous n'atteignons donc qu'un pourcentage d'environ 30 %. Bravo donc à M. Crisias, et à son équipe. Mais soyons exigeants comme l'était l'Ingénieur général Martin dans ses propos : « Si Matifou m'était compté », journal n° 5. J'applaudis aux pensées du général Martin, et j'ajoute que dans ce monde contemporain où les agressions de toutes sortes se développent, où s'égarer les valeurs morales, il faut « participer ». Participer, c'est recréer au sein de l'Amicale, ce lien de camaraderie, de fraternité et d'assistance qui fera de ceux de Matifou, les privilégiés d'une société en voie de décadence.

Nous devons tout mettre en œuvre pour que ces deux tiers de l'effectif total soient intégrés dans les rangs de l'Amicale et participent à l'œuvre commune de mise en valeur de toutes les valeurs professionnelles et morales, qu'ils ont reçues à l'ENPA, et qui sont aujourd'hui littéralement passées de mode.

Chacun d'entre nous doit se faire un devoir d'attirer et d'aider ceux qui n'osent pas venir à nous, en raison précisément de ce qu'ils croient être un état de médiocrité dont ils ont... honte (je crois le mot un peu fort... M. Malaterre demandant à M. Crisias son avis, celui-ci déclare au contraire que le mot lui paraît justifié). Monsieur Malaterre espère que ces cas sont très rares et poursuit :

Si nous voulons développer l'effectif de notre association, qui est jeune et qui, dans quelques années, ne le sera plus, il serait nécessaire qu'il arrive au pourcentage des Grandes écoles.

J'en viens maintenant à un autre propos qui vise encore le général Martin, je m'excuse de le citer deux fois. Je ne l'aurais pas fait si je n'avais trouvé en Martin, un camarade, un ami, un homme efficace et puissant, parce que sans lui nous n'aurions pu faire cette école qui n'a jamais eu d'égale en France, ni à l'Enseignement technique, ni dans l'Enseignement privé, et qu'un Anglais qui visitait un jour notre école, déclarait qu'en Angleterre, le niveau n'était pas le même que celui de Matifou, constatant la splendeur de toutes ses installations, les moyens techniques d'un coût prodigieux, et que nous n'aurions pas eu sans la générosité du général Martin.

Étant donné son efficacité, je vous disais tout à l'heure, que le Conseil d'Administration m'a autorisé à lui proposer d'être le Président d'Honneur de l'Amicale. Il existe déjà un Président d'Honneur, c'est moi ; je ne me retire pas, mais, si vous le voulez bien, je deviens Président d'Honneur Fondateur, et je laisse la présidence d'honneur à Monsieur Martin. Je vous dis tout de suite, il sera très précieux ; récemment encore, dans le cas d'un de vos camarades que je ne citerai pas, qui avait de gros problèmes d'avancement dans sa situation et sa titularisation, j'ai trouvé Martin, dévoué, puissant, efficace, si bien que le cas de certains problèmes sera très rapidement réglé avec lui. Je vous demande en applaudissant, de souscrire à ma proposition à laquelle le Conseil d'Administration a déjà donné son accord.

R. MALATERRE ■

180 PERSONNES AU RENDEZ-VOUS DE SAINT-FERRÉOL

Pour une majorité, la route a été longue et des quatre coins de France, ne voulant pas manquer l'Assemblée Générale, 180 personnes se sont donné rendez-vous au lac de St-Ferréol, près de Toulouse.

En ce dimanche de Pentecôte, Guy Larivière avait effacé tous les nuages de la carte de France et c'est par un temps splendide que de Revel, nous avons attaqué la magnifique côte ombragée qui mène au lac.

En sentant l'arrivée proche, nous avons toujours cette petite appréhension : vont-ils me reconnaître ? serai-je capable de donner un nom à leur visage ? Les premières maisons se dessinent et nous entrons dans l'agglomération où une pancarte clouée à la hâte sur un arbre, indique que le lieu du rendez-vous est proche. L'hôtel de la Renaissance se dresse au centre du village et l'animation qui règne à l'entrée montre que des anciens plus pressés que nous étaiement déjà sur pied dès les premières heures.

Crânes blancs ou luisants, moustaches et barbes grisonnantes, soulignent que 2 décades et plus, ont buriné les traits du visage en accentuant les rides. Toujours la même hésitation !!! Cette tête souriante qui se présente vous rappelle quelqu'un, mais qui ?? Puis, soit une fossette, soit un sourire, soit l'éclat malicieux des yeux, font resurgir le visage rayonnant du copain de promotion dont vous aviez gardé l'image intacte du temps de l'école.

La joie, les embrassades, effacent par enchantement les fatigues du voyage et vous plongent dans la douce euphorie des retrouvailles.

Comment décrire ces moments ? Il faut les vivre pour se rendre compte que tant d'années n'ont pas altéré l'amitié.

Au milieu de ce tumulte, Messieurs Malaterre et Crisias prennent leur bain de jouvence et essaient de grouper les membres des bureaux pour la séance de l'assemblée.



Le bon appétit de M. Crisias.

La réunion terminée, nous retrouvons la foule grossie par les retardataires. Il y règne toujours la même animation. Nos estomacs commencent à crier famine et il est temps de se restaurer. La salle immense arrive péniblement à nous contenir. Chacun veut être à côté de son copain de classe, ce qui provoque un léger flottement. Tout retourne au calme lorsque Monsieur Malaterre, armé du micro, entame le discours de bienvenue à l'assemblée qui se termine sous les applaudissements des convives.



Une vue de l'assistance pendant le repas.

Après le « Bon Appétit » de M. Crisias, nous attaquons un repas copieux et de qualité, qui dure jusqu'à une heure avancée de l'après-midi, dans une chaude ambiance.

Une musique rappelant nos 17 ans, attire les amateurs vers une piste en plein air, où certains ont même tenté une exhibition de swing. Petit à petit, le nombre des danseurs a grossi, donnant à cette réunion l'aspect d'une fête de village d'Algérie.

Le soleil, en disparaissant derrière les arbres, rappelle qu'il est temps de se séparer. La promesse de se retrouver l'année suivante est sur toutes les lèvres. Petit à petit, les voitures quittent St-Ferréol dans un dernier appel de klaxon.

La fête n'est pas terminée pour autant. Tous ceux qui avaient réservé une chambre pour pouvoir repartir le lendemain sans fatigue, se sont regroupés autour d'un dîner léger et ont passé, dans une ambiance familiale, une soirée qui s'est terminée assez tard, malgré les fatigues de la journée.

Malheureusement, tout a une fin et le lendemain, après le petit déjeuner, il a fallu reprendre la route, heureux d'avoir passé un si bon week-end.

Bravo aux organisateurs, merci à ceux qui, par leur présence, ont ravivé le feu sacré de l'amitié et une médaille à tous les anciens que nous retrouvons régulièrement à chaque assemblée.

Nous étions 180 à St-Ferréol, nous en espérons plus de 200 dans le Sud-Est à Pentecôte prochain.

On commence déjà à parler de Camargue. Pourquoi pas ?

Marc TALTAVULL ■

CÉRÉMONIE DE REMISE DES DIPLOMES ET DES PRIX 21 FÉVRIER 1959

sous la présidence de Monsieur le Général
CHALLE

Commandant en Chef des Forces Armées en
AFN

Discours d'usage prononcé par
Monsieur Jacques RICHARD
Professeur de Lettres à l'ENPA

« LE TECHNICIEN DEVANT L'ART »

Le XVIII^e siècle, comme on sait, inaugure en Europe une certaine orientation positive de la pensée, due au rayonnement de la doctrine cartésienne. Grâce à elle, la science a pris un essor remarquable, ininterrompu jusqu'à son épanouissement actuel. Mais le cartésianisme a aussi influencé la littérature et les beaux-arts. En premier lieu, le prestige de la science est si grand, à cette époque, qu'il n'est pas d'écrivain qui ne se pique de connaissances scientifiques, pas de femme du monde qui ne s'entoure d'instruments de physique. La Marquise du Châtelet traduit les *Principes* de Newton, et Voltaire les expose en vers.

Noble enthousiasme, mais combien dangereux, car l'on en vient à vouloir appliquer à la création artistique, les principes qui dirigent l'activité scientifique et à commettre, ce faisant, les pires erreurs.

Deux arts, au XVIII^e siècle, ont surtout souffert de cette intrusion de la pensée positive dans le domaine esthétique : la poésie et la peinture.

Au nom de la raison, les « philosophes » ont voulu que le langage soit unifié ; ils ont voulu le mettre au service de la clarté des idées.

Cette pieuse intention eut les plus heureux effets sur la prose et nous lui devons, par exemple, ces chefs-d'œuvre de limpidité que sont les *Contes* de Voltaire ou les *Lettres persanes*. Mais la critique du XVIII^e siècle eut le tort de ne distinguer que formellement la prose de la poésie. Celle-ci n'était en effet autre chose, à ses yeux, que le degré suprême de l'élégance dans l'expression des idées... Un poème, au XVIII^e siècle est élégant lorsqu'il est orné de mots nobles, de périphrases ingénieuses, d'allusions mythologiques gracieuses, bref : de qualités tout extérieures et dont la recherche s'oppose aux exigences de la raison.

Aussi ne sommes-nous pas surpris d'entendre Houdart de la Motte démontrer l'inutilité de cet art : « Le but du discours n'étant que de se faire entendre, il ne paraît pas raisonnable de s'imposer une contrainte qui nuit souvent à ce dessein et qui exige beaucoup plus de temps pour y réduire sa pensée qu'il n'en faudrait pour suivre simplement l'ordre naturel des idées ».

De là à prononcer la condamnation à mort de la poésie, il n'y a qu'un pas. L'abbé de Pons le franchit allègrement en déclarant : « Je crois que l'art des vers est un art frivole ; que si les hommes étaient convenus de les proscrire, non seulement nous ne perdriions rien, mais nous gagnerions beaucoup ».

L'erreur du XVIII^e siècle, on le voit, consiste à ne pas apercevoir qu'il existe une différence de nature entre la prose et la poésie et à exiger de ses poètes cette clarté qui fait le mérite de ses grands prosateurs.

Désormais, un indéclinable préjugé est ancré fortement dans l'esprit du public et la plupart des écrivains du « siècle des Lumières » le partagent : la poésie sera d'autant plus belle qu'elle se rapprochera davantage de la prose. Ainsi s'explique la ridicule réaction d'un Duclos qui, lisant un recueil de poèmes, s'exclama : « C'est beau comme de la prose ». Ainsi s'explique aussi la rareté des vrais poètes au XVIII^e siècle et l'abondance des versificateurs ! André Chénier est méconnu de ses contemporains qui admirent Le Franc de Pompignan et Ecouchard-Lebrun !

La même hérésie esthétique — commise au nom de la raison — s'est introduite dans la peinture. Voici d'abord Voltaire qui nous avoue quelque part ne pas comprendre pourquoi l'on porte tant d'intérêt à l'œuvre d'un peintre alors qu'on ne prête aucune attention à ce qui lui a servi de modèle.

A quoi bon reproduire le réel ? C'est bien, en effet, une entreprise inutile et absurde !

Nous avons déjà vu la poésie comparaître devant le Tribunal de la Raison. Nous avons entendu le terrible verdict : la poésie double inutilement la prose, seule capable d'exprimer fidèlement la pensée. Mais cet art ne fut pas condamné à mort : un châtement plus grave l'attendait. Il devait se borner au rôle subalterne de divertissement mondain et séduire les esprits par un « agrément » superficiel ou bien consentir à devenir (entre les mains d'un Voltaire, par exemple, lorsqu'il choisit la forme poétique pour vulgariser la découverte de NEWTON) à devenir, donc, l'instrument secondaire et imparfait de la propagande rationaliste !

A Suivre
R. CRISIAS



Ensemble des élèves assistant à la distribution des prix.

M. Malaterre, en s'aidant de la maquette, présente l'école aux autorités. On reconnaît entre autres, le général CHALLE et M. QUENIN.



Monsieur l'Ingénieur en Chef QUENIN (dont la 11^{me} promotion de l'ENPA porte son nom) remet un prix à un élève. M. Malaterre souhaiterait connaître le nom de cet élève. Prière d'envoyer vos réponses à M. Crisias.

LA PÊCHE AUX LIGNES MORTES

En feuilletant vos fichiers, j'ai vu qu'une grande partie d'entre vous avait pour violon d'Ingres, la pêche.

Nous sommes en saison où certains sont en vacances, et où d'autres ne tarderont pas à l'être.

J'aimerais donc vous parler d'une pêche en mer facile à pratiquer, amusante, et qui a de fortes chances de vous faire ramener à terre des prises qui feront pâlir de jalousie, les pêcheurs chevronnés de votre entourage.

Pourquoi appelle-t-on ces lignes, les lignes mortes ?

Tout simplement parce que ce sont des engins de pêche que nous abandonnons à l'eau le temps d'une nuit et qui pêchent toutes seules.

Nous pratiquions cette méthode en Algérie, mais le montage était différent et inefficace. Des vieux pêcheurs professionnels bandolais nous ont, par amitié, donné l'astuce d'un montage dont ils gardent jalousement le secret, particulièrement meurtrier, que je vous transmets.

La ligne se compose de :

- un flotteur en liège ou polystyrène expansé de 250 x 150 mm ;

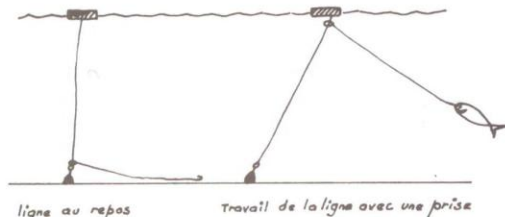
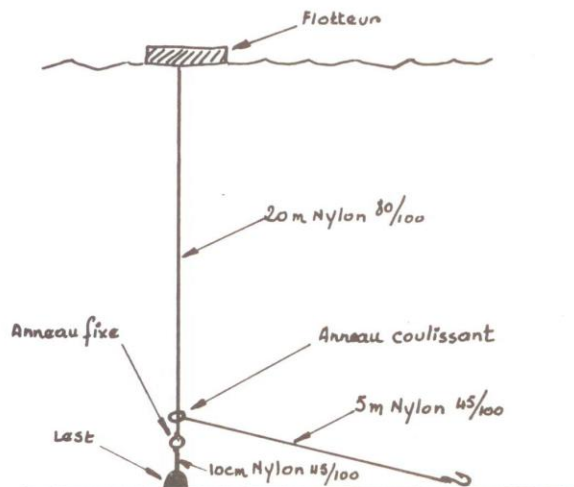
- un fil nylon de 80/100 d'une longueur de 20 m ;

- un fil nylon de 45/100 d'une longueur de 5 m qui relie l'anneau coulissant à l'hameçon ;

- 2 anneaux de laiton que je vous conseille de fabriquer, car nous ne les trouvons pas dans le commerce (les anneaux de rideaux étant trop légers). Ils sont fait de tige de laiton de Ø 3 mm (les baguettes de brasure conviennent très bien). L'anneau doit avoir un diamètre intérieur de 15 mm environ ;

- un lest : plomb de 400 g ou pierre qui maintient la ligne au fond et l'empêche de dériver si le vent se lève ;

- un hameçon à palangre blanc de 12 ou tout hameçon capable de maintenir des pièces dépassant le kg.



Il faut établir le montage suivant le plan.

(fig. 1)

Toute l'astuce de cette ligne réside dans le travail des anneaux. Celui du bas est fixe. Il est attaché au nylon de 80/100 et a un petit fil de 45/100 qui maintient le plomb. Si celui-ci s'accroche dans le fond, en tirant, vous casserez son attache et l'anneau fixe vous permettra de récupérer votre poisson en maintenant l'anneau coulissant.

Dès qu'une prise est accrochée, elle tire sur l'anneau coulissant qui glisse le long du nylon de 80/100 jusqu'au flotteur, ce qui a pour effet de fatiguer le poisson et supprime tout risque de casse.

(fig. 2)

Les hameçons doivent être recouverts d'appâts de votre choix, mais je vous conseille plutôt le calmar ou la seiche qui tiennent bien mieux.

Les lignes doivent être placées dans le sable. C'est l'endroit où les poissons viennent la nuit pour y chercher leur nourriture (crabes, mollusques, etc.). Placez-les de préférence en bordure des roches, mais jamais dessus, car le poisson risquerait d'y accrocher le fil et de le casser.

Il est inutile d'aller très au large. Les meilleurs résultats obtenus sont aux environs de 200 à 300 m du rivage et par des profondeurs de 5 à 15 mètres maximum. Un tout petit bateau suffit pour ce genre de pêche.

Il est toutefois utile de placer vos lignes au coucher du soleil, à l'abri des regards indiscrets, et de les récupérer le lendemain à l'aube, car il faut éviter les petits malins qui viennent retirer vos lignes pendant que vous faites la grasse matinée.

Essayez, vous serez étonnés des résultats.

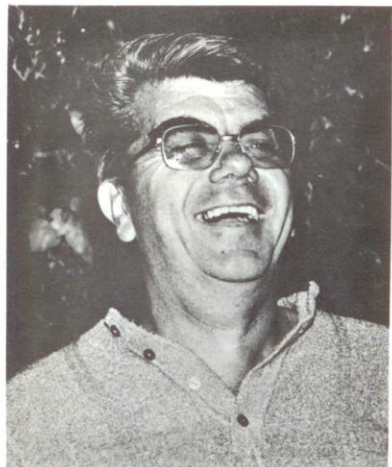
A vous de jouer !

Marc TALTAVULL ■



FENDEZ-VOUS LA PIPE !!!

avec TALTAVULL



— Dis, papa ! C'est vrai que j'ai les dents longues ?

— Tais-toi ! Tais-toi ! mon petit, tu rayes le plancher.

Ne vous mouchez jamais avec un mouchoir à carreaux. En soufflant trop fort, vous risqueriez d'en casser un et de vous ouvrir bêtement le nez !

Dans un grand hôtel, à 3 h du matin, l'employé à la réception reçoit un coup de téléphone.

— Pardon Monsieur, à quelle heure ouvre le bar, S.V.P. ?

— Vers 7 h, Monsieur !

A 4 h du matin, même coup de téléphone de la même personne, mais d'une voix plus empâtée, un peu traînante.

— Pardon, Monsieur, à quelle heure ouvre le bar, S.V.P. ?

— Je vous l'ai dit tout à l'heure, vers 7 h, Monsieur !

Et l'employé, énervé, raccroche et essaie de replonger dans son demi-sommeil sans y parvenir.

Une heure plus tard, toujours le même coup de téléphone, toujours la même voix, mais ce coup-là, hoquetteuse et à peine intelligible.

— Pardon... Monsieur... à... quelle heure... ouvre le... bar... S.V.P. ?...

— Monsieur ! fulmine le garçon, cela fait la 3^{me} fois que je vous répète que vous ne pourrez rentrer dans le bar qu'à partir de 7 heures du matin.

— Mais... mon vieux... je ne veux... pas... rentrer... puisque j'y... suis enfermé... depuis hier soir...

2 TOUT 1 PEU

● Dans la rubrique « 2 Tout 1 Peu » du N° 5, il fallait lire **RICHEUX** et non **RICHIEUX**. Notre ami Richeux Gérard, 33, Résidence Marly, 33000 Bordeaux, nous signale qu'à partir du 30 juillet 79, sa nouvelle adresse sera la suivante :

43, impasse des Marronniers

Résidence Harmonie-Ouest - 78870 BAILLY

Il quitte l'AIA de Bordeaux pour rejoindre le service de Production Aéronautique à Paris.

Par ailleurs, il nous signale que son frère Alain, est ingénieur T.P.E. et habite Epernon.

● **VROLYK** Jean-Louis, 64, avenue Marguerite-Renaudin, 92140 Clamart, serait heureux de retrouver des camarades en région parisienne et d'avoir des nouvelles de Guy **GARCIA**, promo « Matifou ».

● **EYCHENNE** Pierre SP 91426 se trouvait à Tahiti jusqu'au 30 mars 1979. Qui pourrait nous transmettre sa nouvelle adresse ?

● Des anciens élèves ont oublié de nous transmettre leurs nouvelles adresses. De ce fait, les journaux que nous leur adressons nous reviennent avec la mention « N'habite pas à l'adresse indiquée ».

Qui pourrait nous renseigner pour la liste suivante :

— **SUCH** Henri, promo 57-61

— **FREDY** Jean-René, promo 58-62

— **MIGNOT** André, promo 48-52

— **TORRÈS** Marc, promo 47-51 (perdu pour la 2^{me} fois)

— **LOUSTEAU** Fernand

— **SOLDATI**, promo 56-60

— **NARDONE** Vincent, promo 54-60

— **GOUBET** Christian, promo 54-58

● Nous envisageons de modifier la périodicité de parution des journaux. Nous avons initialement prévu de produire 1 numéro par trimestre. Nous avons certaines difficultés à monter ces journaux par manque d'articles.

Nous souhaiterions faire participer toutes les régions pour les prochaines parutions. Ceci entraînant un travail supplémentaire, nous adopterions la solution d'éditer 3 numéros par an au lieu de 4.

En contrepartie, nous espérons que ces nouvelles éditions seront plus complètes, plus diversifiées, donc plus intéressantes.

Pour cela, chaque région devra nous faire parvenir pour le 15 novembre au plus tard, les différents articles dont elle aura la charge.

Nous adresserons par prochain courrier aux responsables de région, des explications complémentaires.

Les adhérents qui désirent participer au montage des journaux devront transmettre leurs articles directement à leur responsable de région.

● En conséquence de ce qui est mentionné ci-dessus, la parution du journal n° 8 se fera en fin d'année 1979.

● **Nouvel annuaire** : une édition est programmée prochainement.

● **COTISATION**. — Nous regrettons très sincèrement de revenir assez souvent sur ce sujet, mais nous ne pouvons assurer la survie de l'Amicale si les cotisations ne sont pas réglées aux dates convenues. Cet appel s'adresse évidemment aux retardataires.